Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 24 (1952)

Heft: 2

Artikel: Cultivons notre jardin : voulez-vous des pêches?

Autor: Cornuz, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124086

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

inoxydable) et le lavabo par un petit boiler à gaz de 8 litres. La longueur de la conduite d'alimentation du lavabo est encore acceptable. L'usager n'a pas à attendre longtemps pour obtenir de l'eau chaude.

Coût. Cette solution n'est pas très avantageuse mais il s'agit de considérer le projet de la salle de bains comme étant organiquement lié à celui de l'ensemble de la construction. Dès lors le prix de la réalisation devient raisonnable.

Exemple 6

Voilà une solution à recommander :

Plan. Le lavabo se trouve près de la fenêtre ; il est ainsi en pleine lumière. L'accès à celle-ci est libre. La partie extrême de la baignoire s'applique contre la paroi de la niche renfermant les appareils producteurs d'eau chaude et le compteur à gaz. Cette niche (voir le plan) est accessible du corridor et se ferme par une porte spéciale établie en tenant compte naturellement des prescriptions en matière d'incendie, prescriptions qui diffèrent d'un canton à l'autre.

Installation. Cette disposition offre un avantage évident. L'écoulement du W.-C. est indépendant. Ceux de l'évier, de la baignoire et du lavabo aboutissent dans la colonne de chute qui passe dans la niche des appareils. L'installation complète, excepté l'écoulement du W.-C., peut être exécutée avant sa pose. Nous donnons ici une coupe de la niche des appareils et de la salle de bains. Dans la partie supérieure de la niche est placé le chauffe-bains à gaz avec son sélecteur de température réglable de la salle de bains. Le conduit d'évacuation des gaz brûlés de l'appareil est raccordé à la cheminée attenante à la niche. Au-dessous du chauffe-bains est installé le petit boiler à gaz de 8 ou 10 litres alimentant l'évier et le lavabo. A côté de ce chauffe-eau est posé le compteur à gaz de l'installation.

La colonne montante de gaz passe également dans la niche. Les conduites de raccordement de gaz des deux appareils sont de ce fait très courtes et, par conséquent, faciles à monter et d'exécution peu coûteuse. Un autre avantage de la disposition est qu'elle permet encore l'évacuation des gaz de combustion du petit boiler dans la cheminée utilisée pour le chauffe-bains. L'espace nécessaire aux deux appareils de production d'eau chaude est des plus réduits, leur profondeur étant la moitié de celle d'un chauffe-eau à accumulation.

Coût. Grâce à la disposition rationnelle des conduites et des écoulements, le prix de revient de l'installation est naturellement peu élevé.

R. H./A. B.
(Usogas, Zurich.)

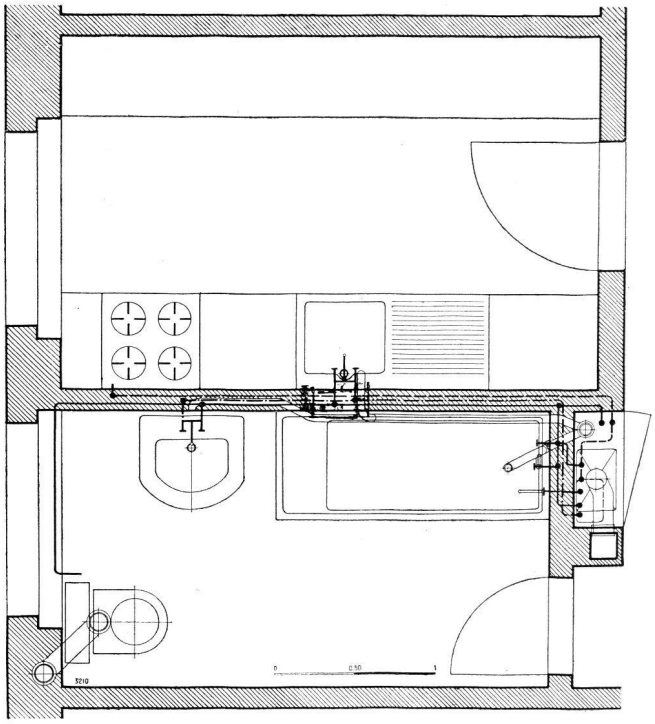

Cultivons notre jardin

VOULEZ-VOUS DES PÊCHES ?

PAR L. CORNUZ

Dans les petits jardins, le pêcher est certainement l'un des arbres fruitiers le plus répandu. Plusieurs avantages en effet incitent à lui donner la préférence : sa croissance et sa production sont très rapides ; souvent on se contente de pêchers de semis ou d'arbres ayant poussé d'aventure ; le pêcher est d'un rendement plus certain que l'abricotier ; il croît dans tous les jardins bien ensoleillés, à terre saine et perméable, se réchauffant facilement.

Et pourtant, parmi les nombreux pêchers que l'on voit disséminés un peu partout, bien peu sont soignés comme il le faudrait et donnent une récolte appréciable. C'est que la conduite de l'arbre (taille) laisse à désirer ou même est complètement négligée ; parfois les maladies anéantissent la production ; il se peut aussi tout simplement que la variété, issue d'un semis de hasard, ne soit pas bonne.

Pour obtenir des pêches de qualité, belles et grosses, il faut :

a) Un bon départ ;

b) Suivre un programme de traitement (même réduit) ;

c) Effectuer une taille annuelle dès la plantation.

a) Un bon départ consiste d'abord à choisir une variété convenable. Si les pêches de semis donnent parfois de bons résultats, on ne saurait en tirer une règle générale. Il vaut mieux se prémunir d'une éventuelle déception par l'achat d'une variété améliorée, obtenue de greffe. On ne peut en effet, chez nous, à cause du climat, surgreffer les pêchers comme cela se fait avec d'autres arbres fruitiers quand ils ne donnent pas satisfaction.

Quelle forme d'arbre va-t-on adopter ? La seule qui convienne vraiment dans les petits jardins avec sous-culture, est la demi-tige. Tandis que pour presque tous les arbres fruitiers on plante des arbres déjà couronnés, il est préférable de planter des pêchers très jeunes et de les former sur place. Il faut choisir des scions (greffes d'un ou deux ans) vigoureux et exempts de gomme, sur lesquels on fera naître les premières branches à partir d'un mètre environ du sol. La plantation se fera de préférence en automne. Notre choix se portera sur l'une des variétés suivantes, recommandées actuellement pour le plein vent :

Le Vainqueur, maturité fin juin-juillet ; fruit de première qualité ; arbre fertile.

Incomparable Guilloux, maturité fin juillet-août ; très juteuse et parfumée.

Grosse Mignonne, maturité juillet-août ; chair blanche très parfumée.

Elberta, maturité août ; chair jaune.

Précoce de Hale, maturité août ; chair très fine ; arbre très productif.

Belle des Croix-Rouges, maturité septembre ; fruit excellent, très coloré de rouge. Peut se propager de semis.

Reine des Vergers, maturité fin septembre ; fruit gros et très coloré.

b) Les traitement à appliquer sur les pêchers se résument à peu de chose ; encore faut-il le faire. En pleine végétation, ils ne supportent du reste que mal les produits à base de cuivre ou de soufre ; et ce dernier ingrédient, que sous la forme de soufre mouillable. Voici en bref, avec le traitement à leur appliquer, quels sont les parasites les plus fréquents :

Epoque des traitements	*Produits*	*Parasites*
Février-mars	6 % bouillie sulfocalcique	Champignon de la cloque (boursouflure blanchâtre des feuilles en été).
Mai-juin-juillet (trois traitements)	½ % soufre mouillable + insecticide	Pucerons, en grandes colonies sur les jeunes rameaux, sucent la sève. Araignées rouges ; ne se voient presque pas ; les feuilles jaunissent et tombent.
Octobre	1 % oxychlorure de cuivre	Champignon rougeâtre détruisant les bourgeons devant produire l'année suivante.

A noter que le traitement à la bouillie sulfocacique doit absolument être appliqué avant le départ de la végétation ; on risque plus tard de graves brûlures.

(Suite au prochain numéro.) *L. Cornuz.*

INFORMATIONS

L'influence de l'éclairage sur les yeux des enfants

On sait aujourd'hui que le problème de l'éclairage est un problème de toute importance et rares sont maintenant les parents qui ne s'en soucient pas. « Deux yeux pour toute une vie », voilà un axiome que personne ne devrait oublier. Aussi est-il indispensable de veiller avec la plus grande attention à l'éclairage chez les enfants. Le soir, en hiver, lorsqu'ils font leurs devoirs, nos garçons et nos fillettes doivent « y voir clair », car à ce moment-là déjà, un éclairage défectueux peut avoir pour leur avenir des conséquences funestes. Depuis longtemps d'ailleurs ce problème préoccupe les hommes de science et ceux qui l'ont étudié dans les moindres détails sont unanimes à ce sujet. C'est ainsi qu'en 1906, le célèbre oculiste Javal écrivait :

« Tous nos éclairages sont d'une pauvreté misérable, et ce n'est certes pas dans l'intensité excessive des sources lumineuses, mais bien dans leur insuffisance qu'il faut chercher le motif de la fatigue qui accompagne souvent le travail du soir. »

Le Dr Broca disait qu'« il serait criminel de placer des lampes nues dans le champ visuel des enfants ».

Quant au Dr Howe du Département de l'éducation à New-York, il s'exprimait ainsi :

« Je crois que, à un certain moment, toute administration d'école qui ne prendra pas de mesure de préservation contre les défauts oculaires que nous rencontrons si souvent, sera considérée comme défaillante envers ses devoirs vis-à-vis des élèves. Il y a quelque chose de radicalement mauvais dans tous les systèmes d'éducation qui amènent 8 à 15% de nos enfants à acquérir une vision défectueuse en peu d'années de vie scolaire. Peu d'enfants, autant que nous le sachions, naissent avec des yeux défectueux. »

Ces quelques opinions de personnes autorisées prouvent bien – et le simple bon sens le fait déjà comprendre – que pendant l'enfance, plus que dans toute autre période de l'existence, il est nécessaire que les organes très délicats de la vision se trouvent placés dans les meilleures conditions possibles.

L'influence néfaste d'un éclairage insuffisant ou mal conçu ne s'exerce d'ailleurs pas uniquement sur les organes visuels ; elle s'étend également à l'ensemble du système nerveux et elle est quelquefois la cause de tares physiques résultant d'attitudes fâcheuses prises par les enfants pour se rapprocher de leur travail ou éviter les ombres gênantes.

Un bon éclairage suffisamment abondant donne, au contraire, une impression de bien-être et de gaîté. Il semble même qu'il puisse augmenter, dans une certaine mesure, les possibilités de travail d'un enfant affligé par la nature d'une mauvaise vue : il a été constaté, en effet, que certains enfants considérés comme mentalement inférieurs, n'avaient en réalité contre eux qu'une vision laissant à désirer.

On peut donc émettre un premier principe : la lumière doit être *abondante*, car il ne faut pas que les yeux se fatiguent à discerner les détails. Pour se rendre compte de la plus ou moins grande abondance de lumière en un point donné, on se sert d'un ingénieux petit appareil appelé luxmètre que presque tous les installateurs électriciens possèdent et qui mesure « l'éclairement ». L'éclairement représente en quelque sorte la densité de la lumière en ce point, densité que l'on exprime au moyen d'une unité appelée « lux ».

En pratique, un éclairement de 1 lux correspond à un éclairement produit par une bougie sur un journal tenu à un mètre de cette bougie, dans la position la plus favorable pour qu'il reçoive autant de lumière que possible. C'est dire que le lux est une unité très petite et l'on comprendra facilement que plusieurs vingtaines de lux sont indispensables pour pouvoir exécuter sans fatigue un travail continu.